

## 2021\_CT2\_602

**OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - AVIS - Budget annexe de l'aménagement du Territoire du Pays d'Aix - Approbation de modification, affectation et clôture d'Autorisations d'engagement**

---

Le 9 décembre 2021, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente, Chemin des Rigauds à Mimet, sur la convocation qui lui a été adressée par Monsieur le Président du Territoire, le 2 décembre 2021, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient Présents** : AMAR Daniel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BRAMOULLÉ Gérard – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent – DI CARO Sylvaine – FERNANDEZ Stéphanie – GARCIN Eric – GERARD Jacky – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HUBERT Claudie – LANGUILLE Vincent – MARTIN Régis – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PENA Marc – PETEL Anne-Laurence – RAMOND Bernard – SLISSA Monique – TAULAN Francis

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales** : AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BENKACI Moussa donne pouvoir à FERNANDEZ Stéphanie – BIANCO Kayané donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice donne pouvoir à CORNO Jean-François – BOULAN Michel donne pouvoir à CHAUVIN Pascal – BUCHAUT Romain donne pouvoir à GARCIN Eric – BURLE Christian donne pouvoir à GRANIER Hervé – CHARRIN Philippe donne pouvoir à CHAUVIN Pascal – CONTÉ Marie-Ange donne pouvoir à PELLENC Roger – DAGORNE Robert donne pouvoir à PELLENC Roger – GACHON Loïc donne pouvoir à AMAR Daniel – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CRISTIANI Georges – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – KLEIN Philippe donne pouvoir à PETEL Anne-Laurence – MERCIER Arnaud donne pouvoir à MARTIN Régis – ROVARINO Isabelle donne pouvoir à MORBELLI Pascale – RUIZ Michel donne pouvoir à CRISTIANI Georges – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à TAULAN Francis – VENTRON Amapola donne pouvoir à FREGEAC Olivier – VINCENT Jean-Louis donne pouvoir à TAULAN Francis

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : CANAL Jean-Louis – CESARI Martine – FILIPPI Claude – FREGEAC Olivier – MALLIÉ Richard – PAOLI Stéphane – POUSSARDIN Fabrice – SERRUS Jean-Pierre – TERME Françoise – ZERKANI-RAYNAL Karima

**Secrétaire de séance** : LANGUILLE Vincent

**Monsieur Roger PELLENC** donne lecture du rapport ci-joint.

**RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX**

**Développement économique et emploi  
Zones d'activités**

■ Séance du 9 décembre 2021

**05\_1\_01**

■ **Budget annexe de l'aménagement du Territoire du Pays d'Aix - Approbation de modification, affectation et clôture d'Autorisations d'engagement**

Monsieur le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

## RAPPORT AU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

### Cohérence territoriale, planification, politique foncière, urbanisme et aménagement

#### ■ Séance du 16 décembre 2021

9384

#### ■ Budget annexe de l'aménagement du Territoire du Pays d'Aix - Approbation de modification, affectation et clôture d'Autorisations d'engagement

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales précisent que la section fonctionnement d'un budget peut comprendre des autorisations d'engagement.

Ces Autorisations d'engagement constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des dépenses de fonctionnement. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

En vertu de l'article L.311-5 du Code de l'urbanisme, le Territoire du Pays d'Aix mène certaines opérations d'aménagement en régie. Pour des raisons comptables et fiscales, mais aussi afin de retracer les bilans à terminaison, ces opérations doivent s'exécuter dans le cadre du Budget Annexe de l'Aménagement.

##### 1- ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil

La Zone d'aménagement Concerté (ci-après ZAC) du Carreau de la Mine à Meyreuil est une opération d'aménagement de zone d'activités économiques (ci-après ZAE) dont les travaux de viabilisation se sont achevés en 2011. Toutefois, suite à la préemption du dernier terrain non maîtrisé situé dans la ZAC, il est nécessaire de mettre en œuvre des études de maîtrise d'œuvre ainsi que des travaux de démolition, de découpage et de viabilisation de lots.

Il convient donc d'augmenter et d'affecter l'autorisation d'engagement AE20202003 d'un montant de 250 000 €HT.

##### 2- Opération d'aménagement de Château Blanc à Ventabren

Le secteur de Château Blanc a fait l'objet d'une réflexion pour la mise en œuvre d'une opération d'aménagement de zone d'activités économiques.

La Commune de Ventabren souhaite aujourd'hui dédier cet espace à l'accueil d'un équipement sportif

d'envergure nationale. C'est pourquoi, à sa demande, le projet de ZAE est abandonné.

Il s'agit donc de clôturer l'autorisation d'engagement AE20202001.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

##### **Vu**

- Le Code général des collectivités territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 021-049/16/CM du Conseil de la Métropole du 7 avril 2016 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier ;
- La délibération n°URB 027-7919/19/CM approuvant les ouvertures, les modifications, et les affectations d'AE/CP sur le Budget Annexe de l'Aménagement du Territoire du Pays d'Aix ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aix.

##### **Où il le rapport ci-dessus,**

##### **Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

##### **Considérant**

- Qu'il convient de procéder à l'augmentation d'un montant de 250 000 €HT de l'autorisation d'engagement AE20202003 de la ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil afin de permettre la réalisation des travaux nécessaires à l'opération.
- Que les crédits de paiement correspondants sont inscrits sur le budget 2022.
- Qu'il convient de clôture l'AE20202001 concernant l'opération de Château Blanc sur Ventabren.

##### **Délibère**

##### **Article 1 :**

Sont approuvées la modification et l'affectation de l'autorisation d'engagement AE20202003 sur le budget annexe de l'aménagement du Territoire du Pays d'Aix pour l'opération de la ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil, portant le montant de l'opération à 350 000 euros HT.

##### **Article 2 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits sur le budget 0122, budget annexe de l'aménagement du Territoire du Pays d'Aix en section de fonctionnement : nature 605, fonction 61, autorisation d'engagement AE20202003. L'échéancier prévisionnel des Crédits de Paiement s'établit comme suit :

Montant initial de l'AE : 100 000 euros HT  
Déjà financé (y compris 2021) : 47 421 euros HT  
Modification de l'AE : + 250 000 euros HT  
Montant final de l'AE : 350 000 euros HT  
CP 2022 : 195 000 euros HT  
CP 2023 : 55 000 euros HT  
CP 2024 : 52 579 euros HT

**Article 3 :**

Est approuvée la clôture de l'autorisation d'engagement AE20202001 sur le budget annexe de l'aménagement du Territoire du Pays d'Aix pour l'opération d'aménagement de Château Blanc à Ventabren. Sont annulés les montants résiduels des opérations d'investissement et autorisations de programme concernées.

Pour enrôlement,  
Le Vice-Président Délégué,  
Commande publique,  
Transition énergétique,  
Aménagement, SCOT et planification

Pascal MONTECOT

**OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - AVIS - Budget annexe de l'aménagement du Territoire du Pays d'Aix - Approbation de modification, affectation et clôture d'Autorisations d'engagement**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	48
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	48
Majorité absolue	25
Pour	48
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

**Gérard BRAMOULLÉ**



Signé, le **14 DEC. 2021**